



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 20 octobre 2020,

### **L'EPA Sénart et le Groupe Elcimaï remportent le Trophée Or Fimbacte pour leur projet d'Usine du Futur 4.0 : un site de production prêt à la construction pour une livraison sous 10 mois**

*Mardi 13 octobre, à l'occasion de la 25<sup>ème</sup> édition des Trophées du Cadre de vie, organisée par Fimbacte, l'EPA Sénart et le Groupe Elcimaï ont été récompensés dans la catégorie « Prospectives ». Cette distinction vient récompenser le projet d'Usine du Futur 4.0, prévu sur le parc d'activités du Bois des Saint-Pères, sur les communes de Cesson et Savigny-le-Temple (77), au cœur de l'agglomération de Grand Paris Sud.*



Contact Presse **Galivel & Associés**

**Relations Presse Immobilier**

**Carol Galivel / Valentin Eynac / Sébastien Matar - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>



## L'Usine du Futur 4.0 lauréate du Trophée Or du cadre de vie 2020

Le Jury du Festival Fimbacte a décerné au partenariat Elcimaï-EPA Sénart, le Trophée Or Prospectives, un prix qui vient récompenser l'offre innovante proposée par ces deux partenaires ; une initiative pragmatique et opérationnelle, répondant au besoin de redynamiser l'industrie française.



« Ce prix récompense l'engagement différenciant et précurseur de notre territoire en faveur du retour en Ile-de-France d'activités industrielles innovantes ainsi que la vision prospective, l'audace et la ténacité dont les équipes de l'EPA ont fait preuve pour faire avancer ce projet inédit. », souligne Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart. « Parmi les freins à l'attractivité du site France, les contraintes réglementaires et les délais d'implantation sont les premiers cités par les acteurs économiques internationaux. Nous sommes fiers d'avoir construit, avec nos partenaires, une solution unique pour remédier à cet état de fait, qui nous permet aujourd'hui de proposer aux industriels un terrain purgé de toutes les contraintes archéologiques et environnementales, prêt à recevoir les activités propres aux ICPE sans besoin pour le porteur de projet de déposer une déclaration, mais aussi prêt à la vente et à la construction ».

« Ce trophée constitue une reconnaissance nationale du bien-fondé et de l'unicité de notre offre souple, très innovante, intégrée, durable et juridiquement sécurisée, se félicite Christophe Chauvet, Directeur du développement du Groupe Elcimaï. « Avec l'Usine 4.0, nous pouvons désormais nous engager auprès de nos prospects industriels à livrer, sous 10 mois, un site en tous points conforme à leurs attentes, permettant une production industrielle Bas carbone en associant recyclage des matières premières et réversibilité de l'outil de production. »

### Une usine 4.0 « prête à construire » unique en France

L'Usine du Futur 4.0 est l'aboutissement d'un partenariat débuté il y a 2 ans, entre l'EPA Sénart et le groupe Elcimaï, Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) spécialiste de la conception et réalisation de sites de production à haute valeur ajoutée technologique. Conçue pour être un site de production clé en main, l'Usine du Futur 4.0 révolutionne l'offre de solutions d'implantation proposées aux acteurs industriels avec une proposition de valeur unique. Ce concept unique d'usine 4.0 est constitué d'une offre « packagée », réunissant un produit immobilier à hautes performances productives et environnementales, et d'un foncier « prêt à construire » de 5,3 hectares, identifié et proposé par l'EPA Sénart, situé sur le parc d'activités du Bois des Saint-Pères, un parc dédié aux porteurs de projets industriels innovants, sur les communes de Cesson et Savigny-le-Temple (77) au cœur de l'agglomération de Grand Paris Sud.

Conçue selon le concept d'Enveloppe Industrielle Durable (EID ®) du Groupe Elcimaï, l'Usine du Futur 4.0 est couplée à un jumeau numérique réalisé en mode BIM, permettant une complète adaptabilité du site à l'évolution des activités de ses occupants sans aménagement lourd, en rendant le processus de production indépendant de la structure immobilière. La superficie cible du site est ainsi de 22 000 m<sup>2</sup> -



Contact Presse **Galivel & Associés**

**Relations Presse Immobilier**

**Carol Galivel / Valentin Eynac / Sébastien Matar - 01 41 05 02 02**

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>



correspondant à la moyenne des demandes d'implantation d'activités industrielles récentes sur le territoire de l'EPA Sénart – mais pourra être modulée selon les besoins de l'industriel preneur.

Jeudi 17 septembre 2020, le Groupe Elcimaï a obtenu le permis de construire pour le projet de site dédié à l'Industrie du Futur, ouvrant la voie à sa réalisation : grâce à l'ensemble des démarches portées par l'EPA Sénart et Elcimaï (autorisations ICPE et permis de construire préobtenus), tout porteur de projet industriel pourra y débiter son activité sous 10 mois de construction.

Fin août dernier, le projet avait déjà été retenu dans le cadre du Pack Rebond pour la reconquête industrielle\* par les Ministères de l'Economie, des Finances et de la relance, et de la Cohésion des territoires, au sein d'une liste de 78 sites (dont 5 uniquement en Ile-de-France) et solutions d'implantation industriels français prêts à accueillir des industries stratégiques dans le cadre de relocalisations.

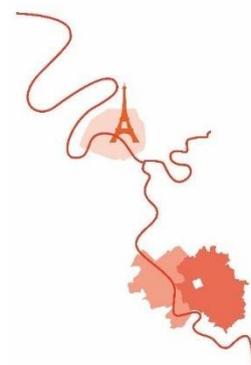
### **À propos de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart :**

---

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 125 000 habitants, **7 500 entreprises et 44 000 emplois**. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 600 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération de Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

Pour en savoir plus : [www.epa-senart.fr](http://www.epa-senart.fr)



### **À propos du Groupe Elcimaï :**

---

Fondé il y a plus près de 30 ans par Pascal Denier, le Groupe Elcimaï est une holding familiale diversifiée et organisée autour d'un pôle immobilier professionnel (conception, réalisation de bâtiments neufs ou opérations de réhabilitation) et conseil environnemental, industriel et logistique ; et d'un pôle informatique.

Le Groupe Elcimaï, qui emploie près de 400 personnes sur ses quatorze sites à travers le territoire national, a réalisé un chiffre d'affaires de 80 millions d'euros en 2019.

Pour en savoir plus : [www.elcimai.fr](http://www.elcimai.fr)

### **Contacts Presse :**

---

**Galivel & Associés** – Carol Galivel • Sébastien Matar  
21-23, rue Klock – 92110 Clichy  
Tél : 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02  
[galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) / [www.galivel.com](http://www.galivel.com)

**Contact presse Elcimaï** - Alice Dekker  
06 16 58 21 60  
[presse@elcimai.com](mailto:presse@elcimai.com)

Contact Elcimaï : Christophe Chauvet - [cchauvet@elcimai.com](mailto:cchauvet@elcimai.com) - 06 08 51 16 65  
Contact EPA Sénart : Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe - 01 64 10 15 39



Contact Presse **Galivel & Associés**

**Relations Presse Immobilier**

**Carol Galivel / Valentin Eynac / Sébastien Matar - 01 41 05 02 02**  
21-23, rue Klock – 92110 Clichy - [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - <http://www.galivel.com>